

Roderick A. Macdonald

Président

(2009-2011)



Roderick Alexander Macdonald est titulaire de la Chaire F.R. Scott en droit constitutionnel et en droit public à l'Université McGill. Il a été élu à la Société Royale en 1996 et a agi comme membre de plusieurs comités, en plus d'exercer la fonction de Secrétaire de l'Académie II en 2006-2007.

Le Professeur Macdonald possède une formation en droit civil et en common law de même qu'une grande connaissance de la production scientifique continentale et anglo-américaine en droit et en sciences sociales. Bilingue, il enseigne plusieurs matières, dont le droit civil, le droit commercial, le droit administratif, le droit constitutionnel, la théorie générale du droit, l'accès à la justice et ce, autant en français qu'en anglais. Il a également publié de nombreux livres et plus de 200 articles dans les deux langues officielles du Canada. Il a été récipiendaire de trois subventions du CRSH, de trois subventions du FCAR et de deux subventions du FQRSC à titre de chercheur principal et/ou de co-chercheur; il participe également, en tant que membre du Conseil d'administration, à une subvention VRQ et une subvention GTRC pour étudier "L'autochtonie et gouvernance". Il a contribué de manière remarquable à trois domaines scientifiques. D'abord, il a conçu une nouvelle approche dans le domaine de la théorie générale – « le pluralisme juridique critique » – qui a été adoptée par plusieurs chercheurs socio-juridiques à travers le monde. Puis, dans le domaine des sûretés réelles, il est reconnu comme l'un des meilleurs comparativistes suite à ses études visant le développement et la promotion de l'approche téléologique appliquée à la qualification des sûretés réelles – approche adoptée par plusieurs États en voie de développement, plusieurs pays européens émergeant d'une économie socialiste ainsi que par plusieurs États de tradition civiliste. Finalement, en ce qui concerne le domaine du droit constitutionnel et de la gouvernance, il a mis au point un modèle d'"instruments de gouvernance" qui a été adopté pour la conception et l'élaboration d'institutions de régulation par diverses sociétés pluriethniques et multiculturelles. La qualité et l'importance de sa production scientifique ont été reconnues en 2007 lorsqu'il a reçu, à la fois, le Prix Killam et la médaille Sir William Dawson de la SRC, les présentations de ces prix soulignaient toutes deux le caractère multidisciplinaire de sa recherche.

Le professeur Macdonald bénéficie d'une grande expérience d'administrateur – ayant été Doyen de la Faculté de droit de 1984 à 1989, Directeur du programme sur le Droit et la Société de l'Institut canadien de recherche avancée de 1989 à 1995 et Président-fondateur de la Commission du droit du Canada de 1997 à 2000. Il a également participé à la rédaction de plusieurs "rapports-experts" comme consultant auprès de la Commission royale sur l'économie, la Commission de réforme du droit de l'Ontario, la Commission royale sur les peuples autochtones, la Commission sur la réforme de la justice civile en

Ontario et le projet d'harmonisation de la législation canadienne avec le Code civil du Québec du ministère de la Justice du Canada. Entre 1984 et 1987, il a servi comme membre du Groupe d'étude du ministère de la Justice du Québec sur la réforme du droit des sûretés réelles et en 2007-2008, il a été membre du Comité consultatif de la Commission Bouchard-Taylor. Il a aussi agi comme président de deux groupes de travail ministériels, le *Groupe de travail sur l'accessibilité à la justice* du ministère de la Justice du Québec (1989-91), et le *Groupe de travail sur les poursuites stratégiques contre la mobilisation publique – les poursuites-bâillons* également du ministère de la Justice du Québec (2006-2007).

Le professeur Macdonald a acquis une réputation internationale pour ses recherches et pour ses contributions au domaine public. Il a prononcé des conférences partout à travers le Canada, aux États-Unis, en France, en Italie, en République Tchèque, en Allemagne, en Autriche, en Hongrie, en Ukraine, en Israël, en Angleterre, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Il a enseigné à l'Osgoode Hall Law School, à l'Université de Toronto, à l'Université de la Colombie-Britannique, à l'Australian National University, à l'Université Blaise Pascal à Clermont-Ferrand et à l'Université Paul Cézanne à Aix-en-Provence, ainsi que dans le cadre du programme de maîtrise de l'Institut international de sociologie juridique à Onati, en Espagne. Entre 2002 et 2004, il a travaillé comme consultant pour la Banque Mondiale en Ukraine, période durant laquelle il a également rédigé la loi ukrainienne des sûretés réelles mobilières. En 2003 et 2004, il a agi comme consultant pour le projet de réforme de la loi portant sur l'exécution des jugements en droit civil parrainé par l'ACDI au Vietnam. Depuis 2002, il est membre de la Délégation canadienne auprès du CNUDCI et fait partie de l'équipe qui rédige un guide législatif sur le droit des sûretés réelles.

Le professeur Macdonald est reconnu comme mentor d'étudiants tant au premier qu'aux deuxième et troisième cycles. Il a dirigé une trentaine de thèses de maîtrise et dix doctorats. Des douzaines de ses assistants de recherche sont maintenant professeurs sur quatre continents, six ont été des doyen(ne)s et l'un d'eux est président d'université. Ses contributions comme mentor d'étudiants de troisième cycle furent reconnues quand il a été choisi le premier lauréat en droit de la Fondation Pierre Elliott Trudeau. Il est un pionnier dans la promotion des autochtones et des femmes et quatre de ses élèves ont exercé des fonctions de doyennes en droit.

Le professeur Macdonald est un administrateur universitaire respecté. Ayant présidé plusieurs groupes de travail à McGill – notamment une enquête sur les services d'admission, de registraire, des résidences et du service de comptabilité (1992-1993), et le Groupe de travail du Principal sur l'avenir de l'université (1995) – il a aussi été consultant auprès d'autres universités canadiennes en matière d'administration académique. Il a été membre d'équipes d'évaluation externe pour les Facultés de droit de l'Université Queens (1987), de l'Université de la Colombie-Britannique (1997), de l'UQAM (1999), de l'Université de Melbourne (2005) et de l'Université de Moncton (2006). Il a aussi présidé les évaluations de programmes des études supérieures des Facultés de droit d'Osgoode Hall, de Carleton et de l'Université de Toronto (2001-02), pour le Conseil ontarien des études supérieures ainsi que l'évaluation du programme de maîtrise de l'Université de Moncton pour le Maritime Higher Education Council. Il a aussi dirigé une évaluation de programmes pour l'Université de Détroit-Mercy en 2002 et, en 2007, il a agi comme consultant externe suite à la proposition de fondation d'une Faculté de droit à l'Université Lakehead pour servir les communautés isolées du nord de l'Ontario.